

Désignation de l'entreprise : 2JF OPTIC AUDIO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Adresse de l'entreprise 574 RUE FELIX TROMBE 66100 PERPIGNAN Durée de l'exercice précédent* 1 2

Número SIRET* 4 8 5 0 2 1 4 8 9 0 0 0 5 2 Néant *

Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 4 N-1 13 1 1 2 2 0 2 3

Table with columns: Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (4). Rows include: Capital souscrit non appelé (I), Frais d'établissement, Frais de développement, Concessions, brevets et droits similaires, Fonds commercial (1), Autres immobilisations incorporelles, Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, Installations techniques, matériel et outillage industriels, Autres immobilisations corporelles, Immobilisations en cours, Avances et acomptes, Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence, Autres participations, Créances rattachées à des participations, Autres titres immobilisés, Prêts, Autres immobilisations financières*, TOTAL (II), Matières premières, approvisionnements, En cours de production de biens, En cours de production de services, Produits intermédiaires et finis, Marchandises, Avances et acomptes versés sur commandes, Clients et comptes rattachés (3)*, Autres créances (3), Capital souscrit et appelé, non versé, Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :), Disponibilités, Charges constatées d'avance (3)*, TOTAL (III), Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV), Primes de remboursement des obligations (V), Ecarts de conversion actif* (VI), TOTAL GÉNÉRAL (I à VI).

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 0 (3) Part à plus d'un an : CR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadr

Désignation de l'entreprise : 2JF OPTIC AUDIO

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.....0.0.0.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 405 271	1 405 175
	Report à nouveau	DH	1 950 484	1 950 484
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	538 815	700 096
	Subventions d'investissement	DJ	12 746	14 246
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 923 816	4 086 501
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	338 759	390 359
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	179 632	182 685
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	811 067	761 096
	Dettes fiscales et sociales	DY	303 585	289 570
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	102 286	50 754
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 735 329	1 674 463	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 659 145	5 760 965	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 606 367	1 430 613
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	94 752	32 409	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Dépréciation des stocks et en cours	5
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	6
Engagement en matière de pensions et retraites	7
Liste des filiales et participations	8
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 659 145.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 636 161.39 Euros et dégageant un bénéfice de 538 814.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

La société a conclu le 20 janvier 2016 une convention d'intégration fiscale avec la société HBP, la société JB OPTIC et la société OPTIQUE ROUBAUD. Cette convention qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2016, a été signée dans le cadre de l'option prise par la société HBP, pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du code général des impôts. Cette option a été conclue pour une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction de cinq ans en cinq ans. Une convention conclue le 01 janvier 2018 intègre la société SPORTS ASSO 4. Une nouvelle convention a été conclue le 26 avril 2022 dont le périmètre d'intégration a été élargi à la société ASR et à la société START BEAUTY à compter du 01/01/2022. En date du 28 avril 2023, une nouvelle convention a élargi ce périmètre d'intégration à la société S2S à compter du 01/01/2023. En date du 30 avril 2024, une nouvelle convention élargit le périmètre d'intégration à la société START FOOD à compter du 01/01/2024.

La contribution de notre société, filiale, à la dette de l'impôt sur les sociétés supportée par la société HBP est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont nous aurons été redevable, si nous avons fait l'objet d'une imposition séparée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	56 007		
Installations générales agencements aménagements des constructions	939 172		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	348 403		3 140
Installations générales agencements aménagements divers	357 349		15 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	516 867		58 373
TOTAL	2 161 792		76 733
Autres participations	594 775		
Autres titres immobilisés	15 200		
Prêts, autres immobilisations financières	37 277		11 603
TOTAL	647 252		11 603
TOTAL GENERAL	2 865 050		88 337

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			56 007	56 007
Installations générales agencements aménagements constr.			939 172	939 172
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			351 543	351 543
Installations générales agencements aménagements divers			372 570	372 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		45 247	529 993	529 993
TOTAL		45 247	2 193 278	2 193 278
Autres participations			594 775	594 775
Autres titres immobilisés			15 200	15 200
Prêts, autres immobilisations financières			48 880	48 880
TOTAL			658 855	658 855
TOTAL GENERAL		45 247	2 908 140	2 908 140

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	55 667	330		55 997	
Installations générales agencements aménagements constr.	437 657	39 485		477 142	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	222 332	33 913		256 246	
Installations générales agencements aménagements divers	196 192	35 961		232 153	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	309 556	32 165	45 247	296 474	
TOTAL	1 165 737	141 525	45 247	1 262 015	
TOTAL GENERAL	1 221 403	141 855	45 247	1 318 011	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	330				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	39 485				
Instal.techniques matériel outillage indus.	33 913				
Instal.générales agenc.aménag.divers	34 653	1 308			
Matériel de bureau informatique mobilier	32 165				
TOTAL	140 217	1 308			
TOTAL GENERAL	140 547	1 308			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	48 880	0	48 880
Autres créances clients	201 197	201 197	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 138	23 138	
Divers état et autres collectivités publiques	184	184	
Groupe et associés	2 884 197	2 884 197	
Débiteurs divers	308 826	308 826	
Charges constatées d'avance	61 298	61 298	
TOTAL	3 528 220	3 479 340	48 880

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	338 759	209 797	128 962	
Fournisseurs et comptes rattachés	811 067	811 067		
Personnel et comptes rattachés	120 963	120 963		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 934	101 934		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 480	76 480		
Autres impôts taxes et assimilés	4 208	4 208		
Groupe et associés	179 632	179 632		
Autres dettes	102 286	102 286		
TOTAL	1 735 329	1 606 367	128 962	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	113 871			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	150.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le niveau de décomposition des actifs, tel qu'il ressort de nos fichiers, ne fait pas apparaître de différence avec le niveau préconisé par la réglementation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks ont été évalués au prix unitaire moyen pondéré.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	306 509
Total	306 509

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 797
Dettes fiscales et sociales	153 148
Autres dettes	88 757
Total	261 859

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	35
Total	40

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7820 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	243 850
Total	243 850

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 05/11/2018
Montant initial de cette garantie : 290 000
Montant restant dû en capital : 60 693
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/10/2027
Nature de la sûreté réelle : CAUTION DE LA SOCIETE HBP

Emprunt du : 05/11/2018
Montant initial de cette garantie : 290 000
Montant restant dû en capital : 60 693
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/10/2025
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE

Emprunt du : 22/05/2020
Montant initial de cette garantie : 1 000 000
Montant restant dû en capital : 183 157
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/05/2027
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE EN RANG 2 SUR FONDS
: SITUE A CLAIRA CENTRE COMMERCIAL LA SALANCA

Emprunt du : 22/05/2020
Montant initial de cette garantie : 300 000
Montant restant dû en capital : 183 157
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/05/2029
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE DE LA SOCIETE HBP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite, compte tenu de l'âge moyen du personnel et de l'effectif ne sont pas considérés comme significatifs au 31/12/2024.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

2JF OPTIC AUDIO
66100 PERPIGNAN

Page : 8

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% -BGP OPTIC - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	10 000	1 118 238	60.00	594 775	594 775	251 731		2 493 410	68 977		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT ASSURANCE	80
REMBOURSEMENT URSSAF	306
AIDE APPRENTI	13 000
AVANTAGE EN NATURE	283
Total	13 669

2 JF OPTIC AUDIO

S.A.S. au capital de 15.000 Euros
Siège Social : 66100 PERPIGNAN
574, rue Félix Trombe – Tecnosud
485 021 489 RCS PERPIGNAN

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT

PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUIN 2025

1°) Proposition d'affectation du résultat (bénéfice de 538.815 Euros)

- à concurrence de 500.000 €.
Pour distribution à l'Associée Unique à titre de dividendes
- le solde, soit 38.815 €.
au compte Autres Réserves

2°) Décision

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, soit un bénéfice de 538.815 Euros, de la manière suivante :

- à concurrence de 500.000 €.
Pour distribution à l'Associée Unique à titre de dividendes
- le solde, soit 38.815 €.
au compte Autres Réserves

Le montant du dividende qui sera effectivement payé par la Société par virement à compter de ce jour.

Au titre des trois exercices précédents, il a été distribué un dividende global :

Exercice clos	Dividendes nets	Eligibles à l'abattement	Non éligibles à l'abattement
31.12.2021	500.000 €	500.000 €	/
31.12.2022	/	/	/
31.12.2023	700.000 €	700.000 €	/

Pour copie conforme,
La Présidente.

